

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Global Infrastructure Fund - ZH (EUR)

ISIN : LU0512093039, Monnaie de base : EUR

Un fonds de Morgan Stanley Investment Funds

Le fonds est géré par MSIM Fund Management (Ireland) Limited, une entité du groupe Morgan Stanley.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs

- Croissance à long terme de votre investissement

Principaux placements

- Le Fonds investit principalement dans des actions d'entreprises, y compris des Real Estate Investment Trusts.

Politique d'investissement

- Investir dans des entreprises domiciliées partout dans le monde qui appartiennent au secteur des infrastructures. Par exemple, la construction et l'entretien de routes, l'exploitation d'aéroports, la distribution d'électricité, etc. Lorsque le Fonds investit dans des fonds et des trusts, l'investisseur peut également assumer indirectement les frais de gestion courants inhérents à ces placements.
- La performance du Fonds sera mesurée par rapport à celle de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure Index (l'« Indice de référence »). Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il n'est pas conçu pour répliquer un indice de référence. Par conséquent, il n'est soumis à aucune contrainte de composition.

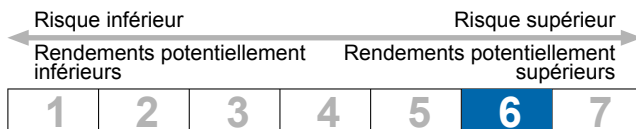
Autres informations

- Cette classe d'actions est couverte contre les risques de change. Elle vise à réduire l'impact sur votre investissement des fluctuations de taux de change entre la devise du fonds et la devise de la classe d'actions.
- Le revenu sera inclus dans la valeur de vos actions.
- Le fonds pourra aussi investir une partie de ses actifs dans des instruments qui visent à générer des revenus similaires à ceux des actions, sans participation directe dans les sociétés en question.

Achat et vente de parts

- Les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts tout jour ouvrable au Luxembourg.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque et de rendement indiquée repose sur des données historiques.

- Les données historiques ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- Ainsi, cette catégorie peut varier dans le temps.
- Plus la catégorie est élevée, plus le potentiel de rendement est important, tout comme le risque de perte du placement. La catégorie 1 ne fait pas référence à un placement dépourvu de risque.
- Le fonds appartient à cette catégorie car il investit dans le secteur des infrastructures et le rendement simulé et/ou enregistré du fonds a historiquement connu des hausses et des baisses de forte amplitude.
- La variation des taux de change entre la devise du fonds et celles des investissements effectués par celui-ci peut avoir un impact sur la valeur du fonds.

Cette classification ne tient pas compte d'autres facteurs de risque qui doivent être analysés avant de prendre une décision d'investissement, tels que :

- Le fonds a recours à d'autres parties pour fournir certains services, réaliser des investissements ou des opérations. Le fonds peut subir des pertes financières en cas de faillite de ces parties.
- Il existe des risques supplémentaires liés à l'investissement dans les infrastructures.
- Le nombre d'acheteurs ou de vendeurs peut être trop faible, ce qui peut avoir une incidence sur la capacité du fonds à acheter ou vendre des titres.
- Investir sur les marchés émergents est plus risqué dans la mesure où les systèmes politiques, juridiques et opérationnels y sont parfois moins développés que dans les pays industrialisés.
- Pour que la classe d'actions puisse mettre en œuvre la couverture des changes, des tierces parties doivent remplir certaines obligations contractuelles. Votre investissement est donc soumis à un risque supplémentaire dans la mesure où il est possible que ces tierces parties ne respectent pas leurs obligations.

FRAIS

Les frais que vous payez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du fonds, notamment les coûts de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance éventuelle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.03%
-----------------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable
----------------------------------	----------------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à un maximum. Il est possible que dans certains cas ils soient inférieurs. Consultez votre conseiller financier pour obtenir de plus amples informations.

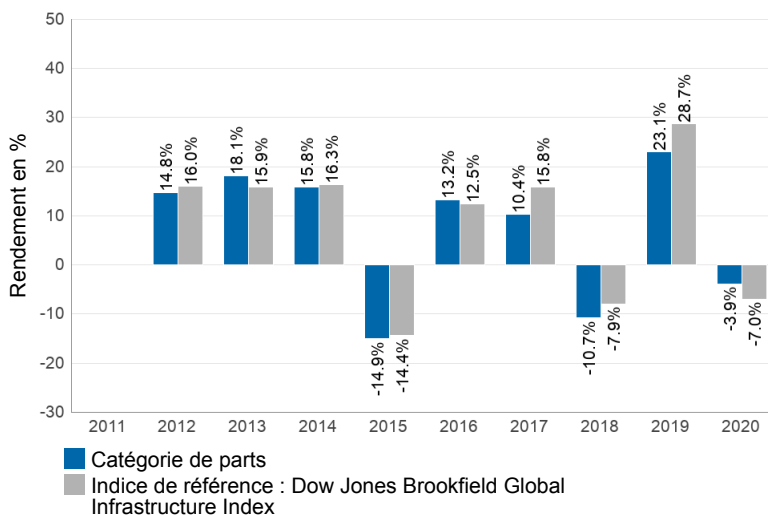
Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation fondée sur la politique tarifaire actuelle du fonds. Ils excluent pratiquement tous les coûts de négociation des investissements sous-jacents du fonds. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le fonds pourra prélever une commission sur les achats, ventes ou échanges de parts s'il estime que d'autres détenteurs de parts subiront un préjudice en conséquence du coût de la transaction. Cette commission sera conservée par le fonds au profit de la totalité des actionnaires.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la section « Frais et dépenses » du prospectus.

Le montant des frais courants inclut une réduction des frais de couverture par le biais d'une exonération de 0,015 %. L'exonération des frais de couverture expirera le 01/07/21.

PERFORMANCES PASSÉES



- La performance passée n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas une garantie de la performance future.
- La performance passée a été calculée après déduction des frais courants, tels que décrits ci-dessus, mais sans déduire les frais d'entrée ou de sortie.
- Cette classe de parts a été lancée en 2011. Le fonds a été lancé en 2010.
- La performance passée a été calculée en EUR.
- La performance du Fonds est mesurée par rapport à celle de l'indice Dow Jones Brookfield Global Infrastructure.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.
- Les cours des parts et d'autres informations peuvent être obtenus sur le site www.morganstanleyinvestmentfunds.com.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre conseiller financier. Pour obtenir gratuitement des exemplaires du prospectus, du rapport annuel et des rapports semestriels les plus récents (en anglais), adressez-vous à MSIM Fund Management (Ireland) Limited, European Bank and Business Centre, 6B route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Luxembourg. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur donne des renseignements sur le compartiment d'un OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM, Morgan Stanley Investment Funds. Les actifs et passifs de chaque compartiment de l'OPCVM sont séparés en vertu de la loi, de telle sorte qu'un investisseur n'a aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel il ne possède pas de parts.
- La législation luxembourgeoise en matière de fiscalité peut avoir un impact sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- La société MSIM Fund Management (Ireland) Limited est uniquement responsable de la teneur du présent document, au cas où celui-ci comporterait des déclarations trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Les investisseurs peuvent passer d'un compartiment à un autre au sein des fonds Morgan Stanley Investment Funds. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- Des détails sur la rémunération de la Société de gestion et sur la politique de rémunération actualisée de cette dernière, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les prestations sont calculées, ainsi que sur l'identité des personnes chargées d'octroyer la rémunération et les prestations, y compris la composition du comité de rémunération lorsqu'un tel comité existe, peuvent être obtenus gratuitement durant les heures normales d'ouverture des bureaux auprès du siège social de la Société et sont disponibles sur le site www.morganstanleyinvestmentfunds.com

Ce fonds est agréé au Luxembourg et soumis à la surveillance de la CSSF. MSIM Fund Management (Ireland) Limited est une société autorisée en Irlande et réglementée par la CBI. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/04/2021.